

Saskia Rybarczyk, chargée de la coopération transfrontalière à l'hôpital HerzZentrum de Sarre

« *L'exemple de notre coopération est connu jusqu'à Bâle !* »

Date : 30 mai 2017

L'Institut de formation en soins Infirmiers (IFSI) rattaché au centre hospitalier de Sarreguemines (Moselle) et l'hôpital SHG-Kliniken Völklingen/HerzZentrum de Sarre ont monté un projet Interreg Grande Région pour conférer à la formation de leurs élèves infirmiers une plus-value transfrontalière.

En charge de cette coopération auprès du HerzZentrum, Saskia Rybarczyk revient sur une démarche volontariste pilotée par l'Isfi et dotée d'un budget de 232 000 euros sur trois ans.

Le HerzZentrum de Völklingen s'est-il inscrit dans ce programme Interreg pour pallier un manque de personnel ?



Le manque de personnel soignant constitue un problème récurrent en Sarre, mais notre établissement n'a pas de problème d'attractivité. Nous sommes un établissement très spécialisé qui détient sa propre école d'infirmières. Nous apprécions néanmoins d'avoir pu embaucher quatre infirmières issues de l'Isfi de Sarreguemines. Outre leurs qualités professionnelles, elles sont parfaitement intégrées et la richesse des relations humaines nous fait réellement plaisir. Le cursus de formation transfrontalier que nos deux établissements ont en mis en place va au-delà de la seule employabilité. En participant échanges de stagiaires, aux conférences partagées et aux présentations de bonnes pratiques, nos élèves apprennent tout simplement plus de choses.

Ce programme Interreg est-il de nature à améliorer la coopération sanitaire transfrontalière encore difficile entre la Sarre et la Lorraine ?

Dans notre cas, la coopération trouve son origine dans l'approche très pragmatique de deux médecins : le docteur Jean-Philippe Godenir, décédé en 2015, qui dirigeait le service cardiologie du centre hospitalier Marie-Madeleine de Forbach, et le docteur Cem Özbeck, directeur médical et chef de la cardiologie à Völklingen. Voici une dizaine d'années, les deux hommes se sont confrontés à l'impératif de soigner les malades en dépit du manque de médecins et de plateau technique du côté de Forbach. Leur détermination et leur amitié ont permis d'améliorer la prise en charge des urgences sur un territoire commun. Unique à la frontière, cette initiative a mis longtemps à se mettre en place, puis à se développer. Mais aujourd'hui, l'exemple de notre coopération est connu jusqu'à Bâle !

Quelles différences culturelles cette coopération révèle-t-elle ?

Le cadre de la formation est différent : il relève de l'enseignement académique en France et de la formation professionnelle en Allemagne. En France, les actes qui incombent aux infirmiers sont très précisément définis. En Allemagne, les règles sont plus souples tant pour les établissements que pour le personnel. L'expérience de l'infirmier entre en compte dans les actes qu'il est habilité à pratiquer : on considère qu'un soignant sait faire plus de chose lorsqu'il a 25 ans d'ancienneté que lorsqu'il débute.

